

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Transport aérien : une reprise pro...

DES milliers d'employés en chômage technique, des pertes financières se chiffrant en milliards de francs pour les compagnies aériennes et pour les recettes de l'État...Le transport aérien pourrait reprendre du service dans les prochains jours, mais sous des conditions très strictes et encadrées par les nouvelles directives de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dont le Gabon est pays membre.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LE transport arien national pourrait reprendre à compter du mois de juillet prochain.

Après trois mois d'arrêt dû à la persistance de la pandémie de Covid-19 marquée par la suspension des vols commerciaux (sauf cas exceptionnels), le gouvernement envisagerait la réouverture des frontières aériennes du Gabon, selon certaines confidences au ministère des Transports.

Une décision qui devrait permettre de sauver un sec-

teur considéré dans le monde comme le plus impacté par la pandémie de coronavirus.

En effet, selon le ministère de l'Économie et des Finances, l'arrêt des vols internationaux en partance et en provenance du Gabon a eu comme conséquence des milliers d'employés en chômage technique et des milliards de francs de pertes pour les compagnies aériennes et pour les recettes pour l'État.

" Cette décision a conduit à une forte baisse de l'activité aussi bien pour les compagnies de transport que pour

les sociétés d'assistance au sol, avec des pertes en termes de revenus, d'investissements et d'emplois ", souligne le service communication du ministère. Si l'on se base sur les estimations d'Aéroport de Libreville (ADL) à travers les chiffres de l'année 2019, en 3 mois, la suspension des vols commerciaux a causé l'arrêt de près de 4 000 mouvements d'avions commerciaux, soit environ 175 000 passagers.

Des pertes colossales qui ont valu dans le monde, la faillite de plusieurs compagnies aériennes.

Selon les dernières estimations de l'Association du transport aérien international (IATA), dont les prévisions financières font référence, la perte de chiffre d'affaires pour les compagnies aériennes en 2020 pourrait se situer entre 37 800 milliards et 67 800 milliards de francs.

PROTOCOLE OBLIGATOIRE* Afin d'éviter une banqueroute mondiale, les instances internationales régissant le transport aérien se sont penchées sur la mise en place d'un protocole de prévention très strict pour permettre la reprise des vols internationaux.

Des directives que le Gabon, pays membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) devrait absolument faire respecter à travers l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac).

Premièrement, pour l'OACI, il sera désormais obligatoire de présenter un formulaire de déclaration de santé prouvant qu'on n'est pas atteint du Covid-19 avant d'emprunter les lignes aériennes internationales.

Mais au-delà, c'est toute une batterie de mesures sanitaires que les compagnies aériennes et les gestionnaires d'aéro-

port devront observer pour prétendre embarquer des passagers.

Il s'agit, entre autres, du respect de la distanciation physique dans les aéroports et même à bord des avions ; du port du masque avant, pendant et après le vol ; du thermoflashage dès l'arrivée à l'aéroport ; et de la désinfection régulière de l'avion. Pour ce qui est de l'administration, l'OACI recommande de faire les enregistrements en ligne et de donner la possibilité aux passagers d'avoir leurs cartes d'embarquement sur leur téléphone mobile.

" Ces différentes mesures sanitaires sont conçues pour permettre une expérience de voyage cohérente et prévisible, en vue de faire du transport aérien un secteur efficace, sûr, sécurisé et durable en temps de Covid-19. La mise en œuvre de ces mesures facilitera et renforcera la reprise mondiale après la pandémie", indique l'OACI.



L'activité devrait reprendre dans les prochains jours à l'aéroport intern...



Chaine sous très haute surveillance

Comment relancer le secteur aérien national?

FACE à la propagation des cas de coronavirus à l'intérieur du pays, comment les opérateurs entrevoient-ils une reprise du transport aérien en assurant la sécurité des passagers? Leader du transport aérien au Gabon et dans la sous-région Cémac, l'administrateur-directeur général d'Afrijet, Marc Gaffajoli, esquisse quelques solutions.



International Léon-Mba à Libreville.

Propos recueillis par G-M. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

" Pour répondre à votre question, le premier pilier de la relance c'est celui de la confiance: la confiance que nos passagers placent en nous pour assurer leurs voyages en toute sécurité. Dans ce cadre, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour transformer notre organisation et nos installations, afin de garantir le respect des règles d'or de lutte contre la Covid-19: désinfection des cabines, fiches déclaratives sur l'état de santé, thermoflash, distanciation sociale durant les phases d'enregistrement et d'embarquement, recours aux technologies de dématérialisation, port du masque obligatoire, minimisation des déplacements en cabine, etc.

Nous avons un plan solide et sérieux, inspirés des standards internationaux (IATA, OACI, EASA). Le moment venu, lorsque le gouvernement le décidera, nous serons prêts pour

assurer les déplacements des Gabonais en toute sérénité.

Le deuxième pilier de la relance consiste à renouveler notre structure de prix, au bénéfice du plus grand nombre de Gabonais, touchés par la crise. Au-delà des attentes du marché " entreprises " que nous connaissons bien depuis 16 ans, nous souhaitons développer des formes innovantes d'offres de billets, parmi lesquelles: une offre pour les commerçants afin d'aider à revitaliser le petit commerce et prenant en compte leur besoin de transport de marchandises; une offre pour les familles, avec une tarification dégressive en fonction du nombre de passagers, petits ou grands; et une offre de facilité de paiement pour les voyageurs individuels,

Si ces initiatives pouvaient être amplifiées par une baisse de la pression fiscale sur les billets d'avion, l'effet de redynamisation de l'économie serait spectaculaire. Contrairement aux idées reçues, lorsqu'on additionne le coût des infrastructures et le

coût du service, le transport aérien demeure dans notre pays le moyen de transport le plus écologique et le moins coûteux, car il ne coûte pas un centime à l'État. C'est pourtant le secteur le plus difficile à financer en raison de la pauvreté de l'offre de service bancaire.

À mon sens, la relance doit s'opérer en deux temps: priorité à la reprise des vols domestiques, puis progressivement développement de la connectivité internationale. Sur le plan domestique, le transport aérien est le seul à pouvoir proposer un haut niveau de rigueur et de fiabilité de l'information relative aux mouvements des passagers. Quel type de transport peut faire mieux que l'avion en termes de traçabilité? Nous savons dire pour n'importe lequel de nos passagers vers quelle destination il a voyagé le dernier mois, à quelle place il était dans l'avion et les différents moyens de le contacter. C'est une ressource inestimable pour les prochaines étapes de lutte contre l'épidémie ".

Des conditions strictes pour les transporteurs



Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE Gabon compte adapter les directives de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour assurer la reprise des vols commerciaux.

Selon certaines indiscretions, seuls seront autorisés à embarquer aux aéroports du Gabon et à y débarquer, les passagers des vols commerciaux présentant des tests négatifs au Covid-19 effectués cinq jours au moins et dix jours au plus avant la date de débarquement ou d'embarquement par un centre agréé par l'Organisation mondiale de la

santé(OMS).

Les compagnies aériennes auront, quant à elles, l'obligation à chaque embarquement de présenter un plan de répartition des sièges permettant aux autorités aériennes de s'assurer du respect des mesures de protection des passagers. Elles devront aussi procéder à la décontamination systématique de tous les bagages. Pendant les phases d'embarquement et de débarquement, les passagers seront tenus de respecter toutes les mesures barrières contre le Covid-19 (port du masque, distanciation sociale...).